Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1580

Artikel: Egalité : des fourneaux aux urnes
Autor: Danesi, Marco
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021596

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Des fourneaux aux urnes

Le mouvement pour le droit de vote des femmes est né il y a cent ans en Angleterre. C'est l'occasion de raconter l'histoire des suffragettes suisses.

«Des faits au lieu des mots», le *Women Social and Political Union* voit le jour à Manchester en 1903. L'organisation réclame le droit de vote pour les femmes. Les suffragettes partent à l'assaut des privilèges masculins. Tous les moyens sont bons. Leurs actions suscitent le scandale. La résistance passive, la désobéissance civile ou le combat de rue déclenchent une violente répression policière. Scotland Yard fiche des milliers de militantes. Emily Davidson, l'une des vedettes du mouvement, meurt alors qu'elle essaie d'arrêter le cheval du roi en signe de protestation. Le martyre porte ses fruits: en 1918 - vingt-cinq ans après la Nouvelle-Zélande - les femmes britanniques obtiennent le droit de vote. C'est chose faite aussi en Allemagne et en Autriche.

Emmeline Pankhurst, fondatrice du mouvement suffragiste anglais, est arrêtée par la police lors d'une manifestation.

En Suisse, l'Association pour le suffrage féminin se constitue en 1909. Les premières revendications datent déjà de 1868. A Zurich, lors de la révision de la Constitution cantonale, une pétition anonyme exige l'égalité entre hommes et femmes. A Genève, on fonde l'Association internationale des femmes avec les mêmes objectifs.

La patience des petits pas

La Deuxième Guerre mondiale brise l'élan des suffragettes suisses. La défense nationale mobilise toutes les forces. Les femmes se mettent au service de la patrie. Le droit de vote peut attendre. La lutte de classe prime sur la lutte des sexes. La grève générale ébranle le pays. Sans parler de la crise économique et des fascismes florissant en Europe qui étouffent dans l'œuf les revendications féministes. Le mouvement s'effrite. Il rentre dans le rang. Son aile bourgeoise se rapproche de l'Etat. La fraction ouvrière se dissout dans les syndicats et le parti socialiste.

Entre 1919 et 1921, six cantons refusent l'introduction du suffrage féminin. La résignation domine. La Ligue des femmes catholiques s'oppose à l'égalité politique. Le spectre bolchevique est passé par là. La bourgeoisie se cramponne à son monde. Une pétition signée par près de 250 000 personnes adressée au Conseil fédéral en faveur du droit de vote des femmes reste lettre morte. Le gouvernement tergiverse, il s'en occupera trente ans plus tard.

Qu'elles s'occupent des enfants et de charité! C'est leur destin de mères et de nourrice. A chaque sexe sa place. Les femmes clouées à la maison, la vie de famille en prime, et les hommes livrés au travail, histoire de gagner l'argent du ménage. L'émancipation reste une chimère. D'un côté comme de l'autre. Même si l'Exposition nationale de 1939 ouvre un pavillon où l'on montre l'intérêt public de l'égalité politique des femmes.

De la guerre froide à mai 1968

Après la Deuxième Guerre mondiale, les organisations féminines se multiplient. A gauche et à droite. Protestantes ou catholiques. Une fédération par-ci, un comité par-là. Tout le monde défend les intérêts féminins, mais chacun à sa manière, sans concertation. La cacophonie est à son comble. La cohésion nécessaire fait défaut.

Les années cinquante gèlent les espoirs des féministes suisses. La guerre froide paralyse les espoirs de changement. On attend. La patience oublie l'action. Le refus populaire - deux votants sur trois - du vote féminin au niveau fédéral en 1959 déclenche des protestations timides. Des marches aux flambeaux à peine perturbées par une grève solitaire de cinquante institutrices bâloises. Rien de spectaculaire. On se contente d'avancer à petits pas. Le droit de vote fait son chemin, canton par canton. Vaud, Genève et Neuchâtel l'introduisent à partir des années soixante.

Voilà enfin 1968. Une nouvelle génération de femmes plus combative met le feu aux poudres. C'est la saison des pavés et de la chienlit, mais aussi de l'Année internationale des droits de l'homme. Les suffragettes exigent la reconnaissance des droits politiques. Elles fondent sur Berne. Cinq mille femmes manifestent devant le Palais fédéral. La patience a ses limites. Parlement et gouvernement lâchent prise. Les Chambres fédérales approuvent le projet de révision de la Constitution du Conseil fédéral. On organise une deuxième votation populaire en 1971. Et le 7 février, deux hommes sur trois accordent le droit de voté et d'éligibilité aux femmes. Huit cantons et demi-cantons font de la résistance. Ils tombent en 1983 à l'exception de Appenzell Rhodes-Intérieures et Rhodes-Extérieures. La landsgemeinde de Rhodes-Extérieures capitule en 1989 à une courte majorité de mains levées. Rhodes-Intérieures cède une année plus tard sous l'injonction du Tribunal fédéral. La majorité politique des femmes devient une réalité. *md*

Informations et bibliographie sur le site de la Commission fédérale pour les questions féminines, *www.frauenkommission.ch*

Voter c'est bien, être élue c'est encore mieux

Malgré l'hostilité à l'égard de la politique des quotas, la proportion de femmes augmente au Parlement depuis 1971: 26,5% au Conseil national lors des dernières élections. Le Conseil des Etats comptait huit femmes pour dix-huit hommes au cours de la législature qui s'achève. En revanche, la présidence des Commissions permanentes des Chambres reste une affaire presque exclusivement masculine. Dix sur douze au Conseil national et douze sur douze au Conseil des Etats entre 1999 et 2003. Par ailleurs, en 2002, le taux de femmes dans les exécutifs cantonaux était de 21,3%, de 24,1 pour les législatifs et de 18,5% au niveau communal, alors que le Conseil fédéral avec deux femmes atteint 28,6%.